

# Le Mensuel

Bulletin d'informations de LA CRÈCHE  
n° 144 - Mars 2014



www.ville-lacrecche.fr

## ► ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES



**Dimanche 23 Mars**  
de 8h à 18h

**Dimanche 30 Mars**  
de 8h à 18h

## “ Edito strictement informatif et neutre ”

*Entre rivières et ruisseaux, entre autoroutes et voie ferrée, entre buttes argileuses et plateaux calcaires, La Crèche est une commune formidable... Son attractivité ne se dément pas entre Saint Maixent et Niort.*

*Cet équilibre satisfait les habitants de plus en plus nombreux et les élus créchois défendent ce plaisir de vivre, fait de contacts avec la nature, de commodité pour travailler, d'humanité à travers les associations, de tout horizon.*

*Au cours des contacts en réunion, sur les trottoirs, au marché, nous avons pu échanger, comprendre vos besoins, y répondre mais dans les limites de nos pouvoirs réels. Merci pour tout.*

*Certes les conditions de travail des élus vont beaucoup évoluer avec la Communauté de Communes mais le vivre ensemble, nous connaissons avec les fusions communales.*

*L'attachement reste à nos deux communes Chavagné et Breloux qui aujourd'hui n'en font qu'une, La Crèche.*

*Claude Busserolle, Maire*

Conseil Municipal  
du 18 février :  
quelques décisions

Le point sur les  
travaux

Un trésor  
à préserver :  
l'eau

Opération  
solidarité : collecte  
de bouchons

## Elections municipales et communautaires : mode d'emploi

Les 23 et 30 mars prochains, nous allons élire nos représentants au Conseil Municipal ainsi que, nouveauté cette année, nos représentants au Conseil Communautaire figurant sur le même bulletin de vote.

Les conseillers municipaux sont élus, comme précédemment, au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Un petit changement, cependant : 29 conseillers seront élus pour six ans (l'augmentation de la population fait que la commune aura 2 conseillers de plus au sein de son Conseil).

En ce qui concerne la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, la liste comportera 8 noms pour 6 représentants, la parité devant être respectée. Ces conseillers sont obligatoirement issus de la liste des candidats au Conseil Municipal. **Cette liste ne pourra en aucun cas être modifiée.**

Pour ce vote, vous n'aurez, qu'un **seul** bulletin où figureront les deux listes de candidats (liste conseillers municipaux et liste conseillers

communautaires). Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Afin de faciliter les opérations de vote :

– Vous devez être inscrit sur les listes électorales. **L'article L11.2 du Code électoral permet aux jeunes qui atteignent leur majorité entre la date de clôture des listes électorales (31 décembre 2013) et la date de leurs 18 ans (avant le 23 mars 2014) de bénéficier de leur inscription d'office (faite par l'INSEE).**

– Vous devez **obligatoirement** présenter une **pièce d'identité** en cours de validité (voir liste ci-contre) à l'exception de la Carte Nationale d'Identité et du Passeport dont la date d'expiration peut être périmée.

La présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire mais permet de vérifier votre inscription beaucoup plus vite et de limiter l'attente.

Tous les renseignements sur :  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) / Rubrique Elections

### Liste des pièces d'identité acceptées

(arrêté du 12 décembre 2013):

- Carte Nationale d'Identité
- Passeport
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Permis de conduire

Cette liste n'est pas exhaustive.

# La vie Municipale

## Conseil municipal du 18 février 2014 : quelques points de décisions

### Association du Mémorial des Deux Sèvres : projet de construction

Monsieur le Maire indique que l'association du Mémorial des Deux Sèvres des morts en Indochine, Corée, Afrique du Nord et Opérations extérieures a envoyé un courrier précisant que :

« Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, des centaines de milliers de soldats, de marins, d'aviateurs ou de gendarmes français ont sur ordre de nos gouvernements successifs participé à des opérations partout où la France était présente.

Pour le département des Deux Sèvres, ce sont 108 hommes tombés en Indochine, 158 en Afrique du Nord et 5 en Opérations Extérieures. Nous, qui avons eu la chance de revenir vivants au pays, considérons qu'il est de notre devoir de perpétuer le souvenir de nos camarades.

Une souscription départementale est en cours. Le montant de la construction est estimé à 100 000 €. Une subvention est demandée aux collectivités des Deux Sèvres afin d'élever ce Mémorial sur un terrain mis gracieusement à disposition par la commune de Mazières-en-Gâtine ».

Cette réalisation, ouverte à tous et particulièrement aux écoliers, alliera à la fois hommage et pédagogie.

M. Le Maire propose une subvention de 500 €, montant voté par le Conseil Municipal.



### Octroi d'une subvention

Une demande de subvention a été adressée à la Mairie par le Lycée du Haut Val de Sèvre afin de soutenir le « Festi Music » se déroulant du 19 au 23 mai 2014 à Saint Maixent.

Cette manifestation, 13<sup>ème</sup> édition, donne satisfaction à tous les participants. Une subvention d'un montant de 100 € a été votée pour participation au projet.

Pour consulter les délibérations, les comptes-rendus ou les procès-verbaux des Conseils Municipaux : 05 49 25 50 54 ou [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

## Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

### Liste "Un nouvel élan pour La Crèche"

**Conseil Municipal du 28 janvier 2014 :** Le Conseil Municipal avait comme ordre du jour principal une série de dossiers relatifs au budget prévisionnel 2014. Budget que le Maire, contrairement à 2008, a décidé de soumettre au vote avant les élections municipales de mars prochain. Nous passerons cette fois-ci encore sur les erreurs de chiffres relevées ici ou là qui, même si elles n'ont pas de réelles conséquences, agacent et perturbent le bon déroulement des discussions. Nous ne cautionnons toutefois pas, ce qui a motivé notre non participation au vote du BP 2014, cette liberté avec laquelle le Maire s'exonère des dispositions réglementaires en matière de vote de budget. Pour faire simple, pour financer les dépenses d'investissement inscrites au budget 2014, il reprend par anticipation, c'est-à-dire avant le vote du compte administratif 2013, le résultat excédentaire de l'année 2013. Cette procédure, certes autorisée par les textes, est strictement encadrée. Elle doit être inscrite à l'ordre du jour du Conseil Municipal et être justifiée et appuyée par la production de documents certifiés par le Maire et le Trésorier Principal. Aucune de ces formalités n'a été effectuée par le Maire.

Sur le fond, nous avons formulé les remarques ci-après. Le Maire nous annonce en décembre une maîtrise des dépenses courantes pour le budget 2014. Il affiche alors une dépense prévisionnelle quasiment identique à celle prévue pour 2013 sans tenir compte des résultats 2013 qui font apparaître une augmentation des dépenses sur ce chapitre de + de 5 % par rapport au

budget prévisionnel 2013. Ainsi, les frais de personnel estimés à 2 200 000 € au budget prévisionnel 2013, se sont élevés réellement à 2 374 326 € au 31/12/2013. 2 250 000 € sont inscrits pour 2014. Cette dépense est sous-estimée si l'on tient compte d'une part, de l'augmentation automatique annuelle des frais de personnel et d'autre part, de la réforme de janvier 2014 qui prévoit dès février 2014 des augmentations de salaires pour certaines catégories de personnel de la fonction publique territoriale.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, on y trouve un catalogue d'actions pour un montant total de 2 716 000 €. Soyons réalistes : la moyenne annuelle des dépenses d'équipement réalisées au cours du mandat qui s'achève, soit pour les années 2008 à 2013, est de 1 109 557 €.

Enfin, le Maire a affiché fièrement en fin de présentation budgétaire une baisse de la dette de la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2014 par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ce qu'il n'a pas dit et que nous lui avons fait remarquer c'est qu'il aurait dû au minimum emprunter en 2013 pour limiter le déficit du budget annexe de l'assainissement. Il faudra donc obligatoirement emprunter cette année. De plus, le Maire a inscrit au budget 2014 un emprunt total de 1 600 000 € (commune et assainissement). C'est donc une augmentation de la dette que nous enregistrons au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Moins gênant car, d'ici là, les élections seront passées !

### "N'oublions personne ni aucun village aucun quartier"

En vertu de la Circulaire de M. le Préfet des 2-Sèvres, mise à jour en Octobre 2013, « La campagne électorale en vue du premier tour de scrutin est ouverte le Lundi 10 mars à 0 heure et s'achève le Samedi 22 mars à minuit. » (Chapitre 3 § 3-1 page 21) » Celle-ci a donc une durée de 16 jours.

La Circulaire ajoute que « les dispositions du Code Electoral n'ont pas pour objet de restreindre le Droit des conseillers municipaux d'opposition. »

Toutefois, et même si vous recevrez le présent bulletin avant le 10 mars, il est habituel, en cette période de pré-campagne, de ne pas traiter des affaires de la commune.

Aussi, pour le dernier mensuel du présent mandat, je ne fais que vous remercier d'avoir lu régulièrement et attentivement les textes de la page 2, de m'en avoir souvent fait part, par mail, courrier ou lors de rencontres dans la commune, parfois en critiquant, le plus souvent, et de très loin, de façon favorable.

J'associe l'ensemble des membres de notre liste « *N'oublions personne ni aucun village aucun quartier* » pour, une fois de plus, vous dire merci.

Pour nous, tout va bien

Rien « ne fout l'camp » (sic)

Jacques BRENET

[elmaja.brenet@orange.fr](mailto:elmaja.brenet@orange.fr)

## Point sur les travaux

### Déconstruction

Les travaux de protection de la nouvelle façade ont été retardés par les intempéries. Après le retrait des grilles et la mise en place des couches de finition provisoire, la circulation piétonne sera sécurisée en attendant la réalisation d'un aménagement central du bourg.



### Bâtiments

#### • Toilettes publiques

La Municipalité a fait installer, ces dernières années, deux cabines de toilettes publiques place Raoul Musu et sous les Halles. Ces toilettes sont dotées d'un système de nettoyage et d'entretien performant.

Malgré cela, les cabines sont régulièrement souillées. Chaque être humain a le droit à l'expression...mais n'y a-t-il pas des limites !

### Voirie

#### • Rue Albert Charrier à Boisragon

Quelques jours de retard dus aux intempéries, le chantier suit son cours.

#### • RD 611 - Avenue de Paris

Les derniers éléments de mobilier urbain ont été installés. L'arrivée du printemps facilitera l'aménagement des espaces verts par l'équipe municipale des Services Techniques. Par ailleurs, le Conseil Général vient de nous informer qu'une étude relative au Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) était en cours sur les routes départementales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an. C'est le cas de l'avenue de Paris...

A suivre donc.



### Sécurité routière

Janvier 2014 : deux accidents de la circulation ont entraîné la mort de 4 personnes. Une nouvelle campagne de sensibilisation a été lancée dans le département par M. le Préfet avec la mise en place d'affiches dans les abribus du Conseil Général.

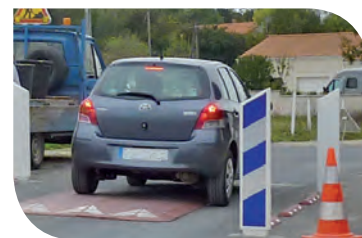
La sécurité routière nous concerne tous ! En Deux Sèvres 22 morts en 2012, 30 morts en 2013.

L'affiche nous invite à refuser les comportements dangereux :

- Excès de vitesse,
- Non-respect de la signalisation
- Utilisation du téléphone
- Alcool



Les ralentisseurs sont des aménagements négatifs de la voirie : le respect du Code de la Route devrait contribuer à la sécurité en tout lieu et notamment sur l'ensemble de la Commune.



## Souvenir et Recueillement

**19 mars** : Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

**Rassemblement au square du Souvenir le 19 mars 2014 à 11h :**

Remise de décorations, lectures des textes, Appel des morts, Dépôt de gerbes.

## L'eau, un trésor à préserver

Comment préserver la qualité de l'eau que vous utilisez ?

Halte aux pesticides !

Particuliers, agriculteurs, collectivités, entrepreneurs, nous sommes tous concernés.

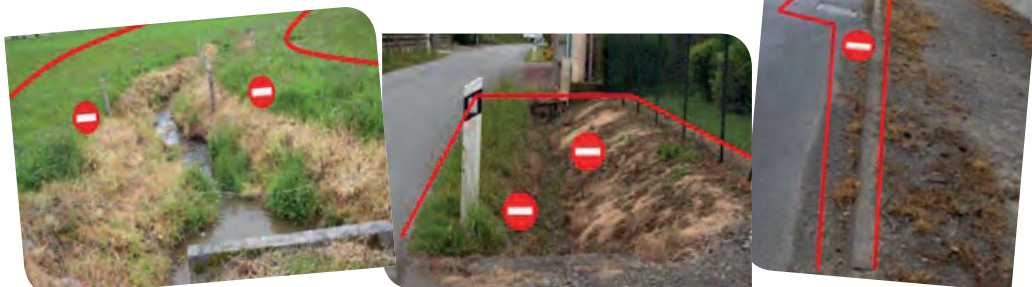
Afin de préserver la qualité de l'eau, il est interdit d'utiliser tout pesticide : désherbants, fongicides, insecticides :

- à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plans d'eau (il arrive que cette distance soit plus importante)

- dans les fossés, même à sec, cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages...

- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.



## C a r n e t

### NAISSANCES :

- 13 janvier : Charlotte Pubert
- 16 janvier : Léonie Chevallereau
- 24 janvier : Manon Couderc
- 2 février : Hugo Clémenceau
- 4 février : Téo Lièvre
- 6 février : Lilou Cacouault

### DÉCÈS :

- 17 janvier : Marc Girardeau
- 28 janvier : Gérard Chatellier
- 4 février : Huguette Thébault
- 12 février : Annie Genot
- 15 février : Nicole Liozon

# La vie créchoise

## Les 10 ans de Ribambelle

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2014.**

A l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de Ribambelle, environ 300 personnes, enfants et parents, se sont réunies à l'Hélianthe pour un bal costumé.

Etaient également présents des Elus des communes de François, La Crèche et Azay le Brûlé, ainsi que le Vice-Président de la CAF.



Préparée par l'équipe de la Maison de la Petite enfance de La Crèche et des parents membres du Conseil de crèche, cette grande fête avec gâteau d'anniversaire géant (en carton...) a été l'occasion de réunir anciens et actuels utilisateurs de cet établissement de 40 places, ouvert le 26 janvier 2004.

Le bal, animé par le groupe « Clin d'œil », a fait danser sur des rythmes endiablés petits et grands, parés de costumes multicolores pour l'occasion.

Un bon goûter est ensuite venu restaurer et rafraîchir tout le monde, permettant les retrouvailles et les discussions entre l'équipe de Ribambelle et les familles.

Enfin, une exposition de photos, de témoignages et un diaporama retraçaient l'histoire de ces 10 ans de Ribambelle.



## 1<sup>ère</sup> Audition des élèves de l'école de musique

**Vendredi 14 février.**

Grand soir pour certains élèves de l'école de musique. En effet, c'est leur première présentation publique après 5 mois de travail mais surtout de plaisir.

Devant leurs familles rassemblées à l'Hélianthe, ils ont interprété avec brio des morceaux de répertoires différents.

Soirée variée avec la présentation de plusieurs instruments, soirée très bien préparée et orchestrée par l'équipe de professeurs présents pour encourager leurs élèves, soirée sonorisée et éclairée par l'équipe de techniciens de l'Hélianthe.

Un excellent moment de détente.



## La collecte des bouchons : opération solidarité

### Bouchons plastique

C'est en octobre 2011 qu'a été lancée, par la Municipalité, la grande collecte des bouchons en plastique au profit de l'association « Bouchons d'Amour » parrainée par Jean-Marie Bigard.

Ainsi 660 kg de bouchons avaient été récoltés avant le Forum Prévention et Sécurité Routière d'avril 2013. Aujourd'hui, la collecte créchoise dépasse les 1 000 kg ! Autant dire que cela continue...



Déposez toujours vos bouchons chez les commerçants créchois participant à la collecte ou à la Mairie (accueil). Une séance de tri est régulièrement organisée à la Maison de retraite avec les animatrices, quelques résidents, plusieurs membres du Club des Aînés et l'élu référent.

Mercredi 19 février, grand jour à Benet (Vendée) : le transfert de quelques 800 sacs dans la benne d'un camion, et ce seront 10 tonnes de bouchons expédiées en Belgique pour une transformation en palettes ou cagettes alimentaires et pour l'association « Bouchons d'Amour » 2100 € qui permettront le financement de fauteuils roulants.

Une chaîne de solidarité vient de se mettre en place sur notre commune. Merci à tous ceux qui y contribuent sans oublier les quatre créchois qui ont aidé au chargement du véhicule en Vendée...



### Bouchons de liège

La collecte continue aussi. Plusieurs sacs de 100 litres ont déjà été récupérés. Pour l'instant il n'existe pas de structure (association) pouvant recueillir les fonds. Des contacts sont en cours et en attente de réponse.

Nous pouvons aussi remettre les bouchons collectés à l'association vendéenne : « Vendée-Cancer-Solidarité ». C'est une affaire à suivre.

# Agenda de la ville

## Rendez-vous



### Animation

#### Spectacle

**Samedi 8 mars**

à 20h30 - Hélianthe

« Chapuze »

Organisé par le « Tir en Avant »

### Solidarité

#### Bourse aux vêtements

**Vendredi 14 mars**

de 9h à 19h - Salle des Halles

**Samedi 15 mars**

de 9h à 18h - Salle des Halles

Organisée par les Dames de Cœur

« Créchoises »

### Animation

#### Super Loto

**Samedi 15 mars**

à 19h - Hélianthe

Organisé par le Groupement Jeunes Vallées  
2 Sèvres

Organisé par la Commune

### Animation

#### Super Loto

**Dimanche 16 mars**

à 14h30 - Hélianthe

Organisé par l'Amicale des Secouristes  
Créchois

Avec Jamy Animation

42 lots- Bingo- Tombola- Buffet-Buvette

Réservation : 05 49 25 01 90

ou 06 14 27 87 94

### Loisirs

#### Concours truite trophée

**Samedi 22 mars**

à 7h30 - Aux Guibertières

Organisé la Gaule Créchoise

Inscriptions sur place à 7h30

Contact et renseignement :

06 17 59 65 75



### Animation

#### Théâtre

**En mars et avril**

A Clouzot

Programmes divers et variés  
proposés par l'association « SEP Théâtre »  
(voir encart)

### Social

#### ACCORD

**Mardi 25 mars**

de 19h à 20h - Salle des Halles

(Aide à la Compréhension des Courriers,  
Orientation, Rédaction dans les Démarches  
administratives)

Renseignements :

accord.lacreche79@gmail.com

### Animation

#### Repas dansant

**Samedi 22 mars**

à partir de 18h30 - Hélianthe

Organisé par le Ptit Bal Créchois

Inscriptions au 05 49 25 02 29

ou 06 71 15 37 17

### Loisirs

#### Bal Folk

**Samedi 12 avril**

à 21h - Champcornu

Avec Tradivers

Organisé par l'APE de Chavagné

Brioche à minuit (voir encart)



## Intercommunalité

### Bibliothèque

Rue des Ecoles-79260 LA CRECHE- 05 49 05 36 09

Mail : biblio-lacreche@wanadoo.fr

	Après-midi
Mardi	15h - 18h30
Mercredi	14h - 18h30
Jeudi	15h - 18h30
Vendredi	15h - 18h30
Samedi	9h30-12h30

Les matinées sont réservées exclusivement aux classes

### Nouveauté :

Désormais, vous pouvez emprunter par **carte adulte 2 DVD au choix pour 2 semaines** (dont 1 DVD pour enfant seulement). Et toujours **8 livres et 5 CD pour 4 semaines**.

L'adhésion est de 20 euro pour les adultes de la Commune et l'abonnement est gratuit pour les demandeurs d'emploi et les étudiants de plus de 18 ans (sous présentation d'un justificatif).

**Il y a du nouveau aussi du côté de la carte Ado :** A partir de la 6<sup>ème</sup>, les collégiens et lycéens peuvent emprunter gratuitement **8 livres (adultes ou jeunes) et 1 CD pour 4 semaines**.

Pour les **enfants**, l'abonnement **gratuit** permet d'emprunter **8 livres pour 4 semaines**.

**\*\* Et pendant les vacances scolaires, vous pouvez emprunter jusqu'à 10 livres par carte (adulte, ado ou enfant) !\*\***

Retrouvez d'autres articles et notre actualité sur notre blog : [leblogdesbibs.over-blog.com](http://leblogdesbibs.over-blog.com)



### Coup de cœur roman

**L'étrange cas de Juliette M. de Shepherd, Megan** (Milan)

Londres, 1895. Juliette est la fille du célèbre chirurgien, le docteur Moreau, disparu après avoir été accusé des pires crimes. Depuis la mort de sa mère, Juliette travaille comme femme de ménage dans une université de médecine et mène une existence misérable. Un jour, elle retrouve Montgomery, l'ancien domestique de son père qui a grandi avec elle. N'ayant plus d'autres choix, elle décide de partir avec lui pour rejoindre son père sur une île dans le Pacifique. Elle découvre alors les activités de celui-ci tandis que les incidents et les drames se multiplient parmi les autochtones de l'île...

L'atmosphère est oppressante et l'intrigue captivante: un roman noir mais une brillante réécriture de l'île du docteur Moreau de H.G. Wells.

## TARIFS

### CINÉMA EN NUMÉRIQUE

Adultes 6.30 € - Enfants 4.00 €

Dimanche 4.00 € - Groupe : 2.50 €

Films Art et Essai : Gratuit pour les moins de 21 ans

## 12 Years a Slave

Judi 6 Mars à 20h30  
Samedi 8 Mars à 20h30  
Dimanche 9 Mars à 17h

Drame (USA) Durée : 2h13. VOST

Réalisé par Steve McQueen (II)

Avec Chiwetel Ejiofor, Michael Fassbender, Benedict Cumberbatch

Les États-Unis, quelques années avant la guerre de Sécession. Solomon Northup, jeune homme noir originaire de l'État de New York, est enlevé et vendu comme esclave. Face à la cruauté d'un propriétaire de plantation de coton, Solomon se bat pour rester en vie et garder sa dignité. Douze ans plus tard, il va croiser un abolitionniste canadien et cette rencontre va changer sa vie...

**Avertissement :** des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs.



GRATUIT  
pour les  
- de 21 ans !

## Minuscule : la vallée des fourmis perdues

Vendredi 7 mars à 20h30 (3D)

Samedi 8 mars à 18h (3D)

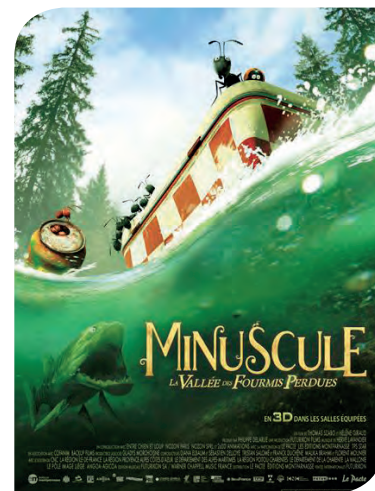
Dimanche 9 mars à 14h30 (2D)

Film d'animation (FR) Durée : 1h29

Réalisé par Thomas Szabo.

Hélène Giraud

Dans une paisible forêt, les reliefs d'un pique-nique déclenchent une guerre sans merci entre deux bandes rivales de fourmis convoitant le même butin: une boîte de sucres! C'est dans cette tourmente qu'une jeune coccinelle va se lier d'amitié avec une fourmi noire et l'aider à sauver son peuple des terribles fourmis rouges...



## Supercondriaque

Judi 13 mars à 20h30  
Samedi 15 mars à 18h

Comédie (FR) Durée : 1h47

Réalisé par Dany Boon

Avec : Dany Boon, Alice Pol, Kad Merad

Romain Faubert est un homme seul qui, à bientôt 40 ans, n'a ni femme ni enfant. Le métier qu'il exerce, photographe pour dictionnaire médical en ligne, n'arrange rien à une hypocondrie malade. Il a comme seul et véritable ami son médecin traitant, le Docteur Dimitri Zvenska. Le malade imaginaire est difficilement gérable et Dimitri donnerait tout pour s'en débarrasser définitivement...



## La belle et la bête

Vendredi 14 mars à 20h30  
Samedi 15 mars à 20h30

Romance (FR/ALL) Durée : 1h52.

Réalisé par : Christophe Gans

Avec : Vincent Cassel, Léa Seydoux, André Dussollier

1810. Après le naufrage de ses navires, un marchand ruiné doit s'exiler à la campagne avec ses six enfants. Parmi eux se trouve Belle. Lors d'un éprouvant voyage, le Marchand découvre le domaine magique de la Bête qui le condamne à mort pour lui avoir volé une rose. Se sentant responsable du terrible sort qui s'abat sur sa famille, Belle décide de se sacrifier à la place de son père. Au château de la Bête, ce n'est pas la mort qui attend Belle, mais une vie étrange, où se mêlent les instants de féerie, d'allégresse et de mélancolie.



A venir :  
Tante Hilda,  
Des gens comme les autres  
Gloria...

Après place laissée  
au Théâtre.  
Reprise du Cinéma  
la 2<sup>e</sup> semaine d'avril

\* VOST : Version originale sous-titrée.